

FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES	
Programmes Transversaux 2005-2010	
Code action : PROG. TRANSV. 2005-2006	Projet N : 12/2005-2006
<u>Intitulé du projet</u> : Vulgarisation de la loi coopérative	
1) Orientation	<i>Améliorer la performance de l'agriculture ivoirienne</i>
2) Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à une meilleure application de la loi coopérative
3) Description de l'état actuel	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de la connaissance de la loi • Insuffisance dans l'application de la loi • Mauvaise interprétation de la loi
4) Contraintes	
5) Population bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitants • Dirigeants d'OPA • Autres acteurs du monde agricole
6) Stratégie de Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Campagnes d'information • Utilisation des médias
7) Actions passées ou en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de vulgarisation : MINAGRI & ANADER 1998, 1999 • Edition des brochures en français • Formation en cours
8) Activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> • Production émissions radio, télé (français & langues locales) ; • Presse écrite • Production de supports audio- vidéo • Organisation d'atelier et réunions
9) Durée d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • 2 ans
10) Maître d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • FIRCA
11) Maître d'ouvrage	
12) Partenaires	
13) Coût prévisionnel	56 400 000 Francs CFA
14) Impact sur l'environnement	
15) Source de Financement	<ul style="list-style-type: none"> • FIRCA
16) Charges récurrentes	

Indicateurs de réalisation :

- 208 articles sont publiés dans la presse écrite
- 70 émissions sont diffusées sur les radios de proximité
- De nouveaux systèmes d'information sont élaborés
- 5 émissions sont produites par la Télé Nationale
- Des ateliers sont organisés pendant 10 jours